



# Médecins 2021

## Impressum

Date : avril 2022

Contact : Office fédéral de la santé publique OFSP  
Schwarzenburgstrasse 157, 3003 Berne  
medreg@bag.admin.ch

Rédaction : Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS

Remarque : Les évaluations et les présentations ont été révisées à partir de l'année statistique 2020 par rapport aux versions des années précédentes.

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Formation</b>	<b>3</b>
1.1	Diplômes fédéraux délivrés en 2021 .....	3
1.2	Diplômes reconnus en 2021 .....	4
1.3	Évolution des diplômes depuis 2004 .....	5
<b>2</b>	<b>Formation postgrade</b>	<b>6</b>
2.1	Titres postgrades fédéraux délivrés en 2021 .....	6
2.2	Titres postgrades reconnus en 2021 .....	7
2.3	Évolution des titres postgrades depuis 2004 .....	8
<b>3</b>	<b>Autorisations de pratiquer</b>	<b>10</b>
3.1	Autorisations de pratiquer délivrées au 31.12.2021 .....	10
3.2	Évolution du nombre d'autorisations de pratiquer délivrées depuis 2014 .....	11
3.3	Évolution des nouvelles autorisations de pratiquer délivrées depuis 2014 .....	12

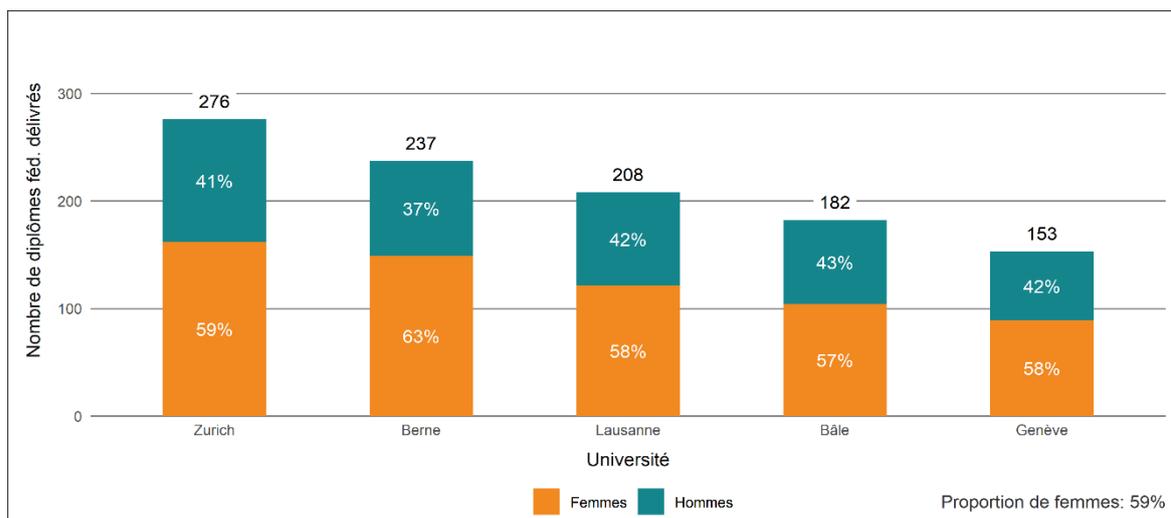
# 1 Formation

## 1.1 Diplômes fédéraux délivrés en 2021

1118 diplômes fédéraux de médecine humaine ont été délivrés en 2021. 1056 personnes ont terminé leurs études dans une université suisse et ont passé l'examen fédéral prévu par la LPMéd (cf. Figure 1). Trois personnes ont obtenu leur titre sans examen<sup>1</sup>, et 59 personnes ayant étudié à l'étranger ont réussi l'examen fédéral.

La proportion de femmes titulaires d'un diplôme fédéral est de 59 %. L'âge moyen des étudiants au moment de passer leur diplôme était de 27 ans ; il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes.

**Figure 1** : Diplôme fédéraux de médecine humaine délivrés en 2021, par université



Source : Registre des professions médicales OFSP

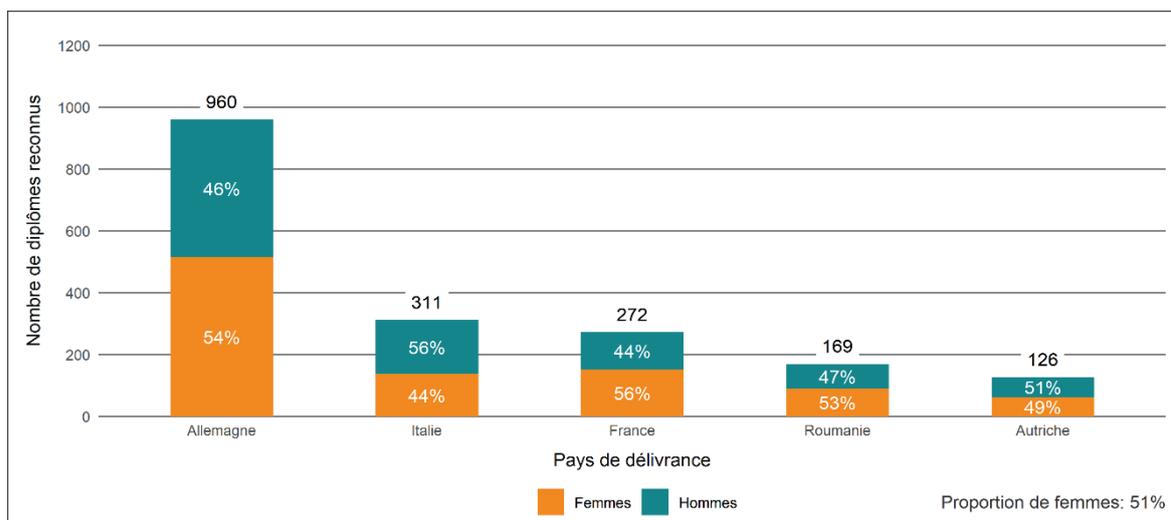
<sup>1</sup> A certaines conditions, la Commission des professions médicales peut octroyer le diplôme fédéral sans imposition d'examen.

## 1.2 Diplômes reconnus en 2021

2736 diplômes en médecine humaine ont été reconnus en 2021. La Figure 2 présente les cinq pays d'où proviennent majoritairement les diplômes reconnus par la Suisse. 67 % (1838) d'entre eux ont été obtenus dans ces cinq États. Les 33 % (898) restants ont été décernés par 72 autres pays.

La proportion des femmes titulaires d'un diplôme reconnu est de 51 %. L'âge moyen des titulaires de ces diplômes au moment de la reconnaissance est de 36 ans, soit en moyenne 9 ans de plus que les personnes titulaires d'un diplôme fédéral.

**Figure 2 :** Diplômes reconnus 2021 en médecine humaine – Top 5 pays de délivrance



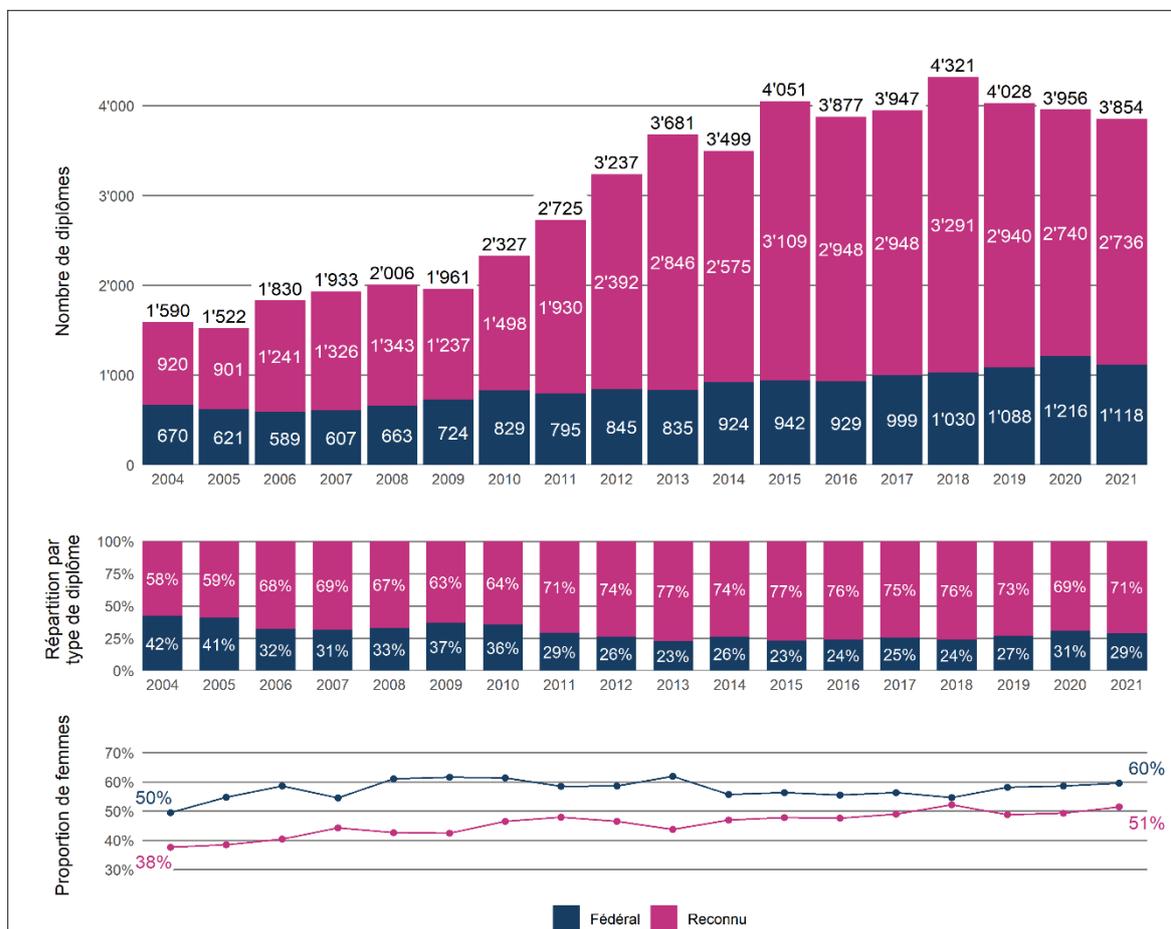
Source : Commission des professions médicales

### 1.3 Évolution des diplômes depuis 2004

Depuis 2004, les universités suisses en ont décerné 15 424 diplômes fédéraux en médecine humaine et la Commission des professions médicales en a reconnu 38 921. Depuis 2010, le nombre de diplômes reconnus a plus augmenté que celui des diplômes fédéraux (cf. Figure 3).

La proportion de femmes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu a augmenté.

Figure 3 : Diplômes fédéraux et reconnus en médecine humaine depuis 2004



Source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales

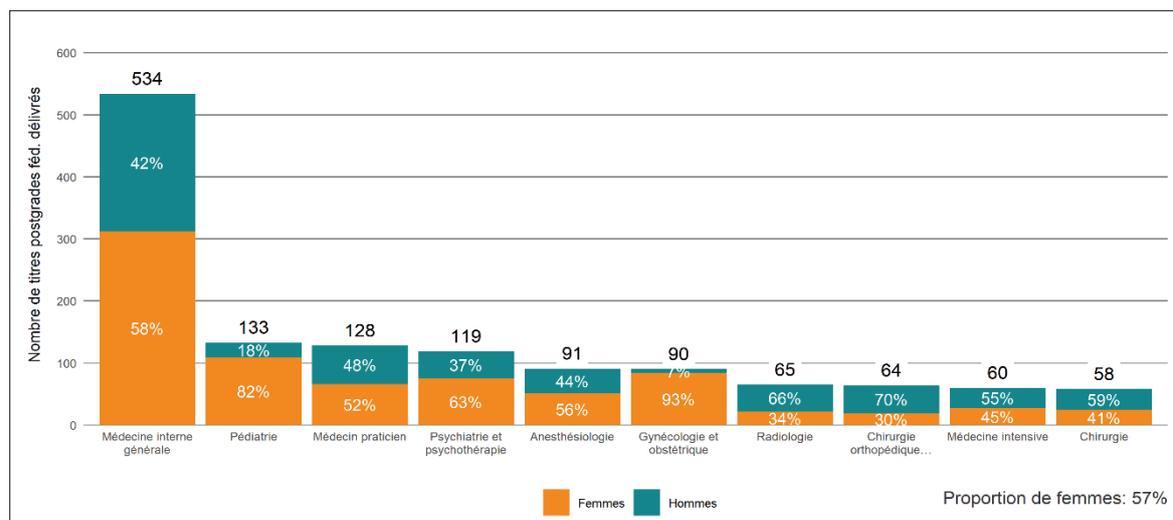
## 2 Formation postgrade

### 2.1 Titres postgrades fédéraux délivrés en 2021

En 2021, 1794 titres postgrades fédéraux ont été octroyés en médecine humaine. La Figure 4 présente les dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment délivrés. À eux seuls, ils représentent 75 % (1342) de tous les titres délivrés en médecine spécialisée. Les 25 % restants (452) se répartissent entre les 36 autres spécialisations.

La proportion de femmes est de 57 % et varie beaucoup d'une spécialisation à une autre. S'agissant des dix titres postgrades fédéraux les plus accordés (top 10), la proportion de femmes en gynécologie et obstétrique est de 93 %. En chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil moteur, elle est seulement de 30 %.

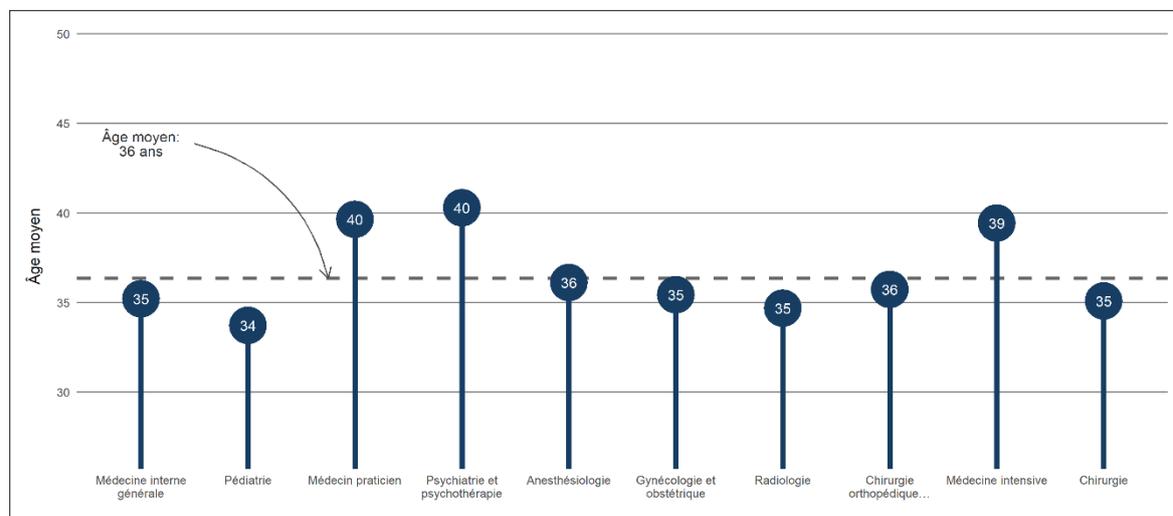
**Figure 4 :** Top 10 des titres fédéraux de médecine humaine délivrés en 2021



Source : Registre des professions médicales OFSP

Au moment de recevoir le titre, les médecins ont en moyenne 36 ans. Des différences demeurent entre les différentes spécialisations. S'agissant des dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment accordés (top 10), les pédiatres (34 ans) étaient les plus jeunes au moment de recevoir leur titre et les psychiatres et psychothérapeutes et les médecins praticiens (40 ans), les plus âgés (cf. Figure 5).

**Figure 5 :** Âge moyen lors de la remise du titre postgrade fédéral, par spécialisation (top 10)



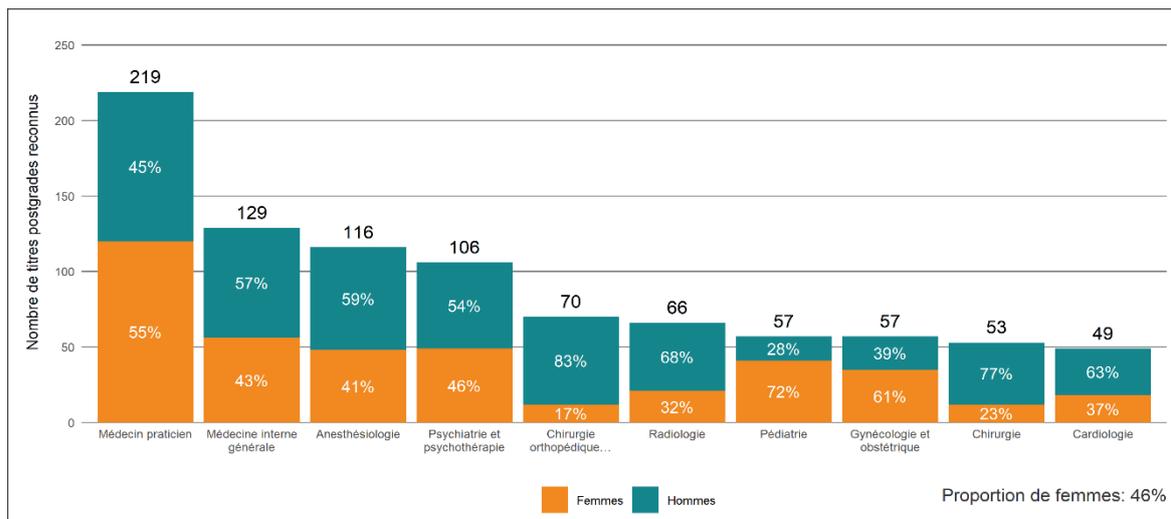
Source : Registre des professions médicales OFSP

## 2.2 Titres postgrades reconnus en 2021

1316 titres postgrades en médecine humaine ont été reconnus en 2021. La Figure 6 montre les dix titres postgrades reconnus. À eux seuls, ils représentent 70 % (922) de tous les titres de médecine spécialisée. Les 30 % (394) restants se répartissent entre les autres spécialisations qui peuvent être reconnues par la Suisse. A l'exception d'un titre postgrade (cardiologie au lieu de la médecine intensive), les mêmes spécialisations sont présentes dans les dix titres postgrades fédéraux les plus reconnus.

La proportion de femmes titulaires d'un titre postgrade reconnu est de 46 %. S'agissant des dix spécialisations les plus reconnues, cette proportion varie entre 17 % (chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil moteur) et 72 % (pédiatrie).

**Figure 6** : Top 10 titres postgrades reconnus 2021 en médecine humaine



Source : Commission des professions médicales

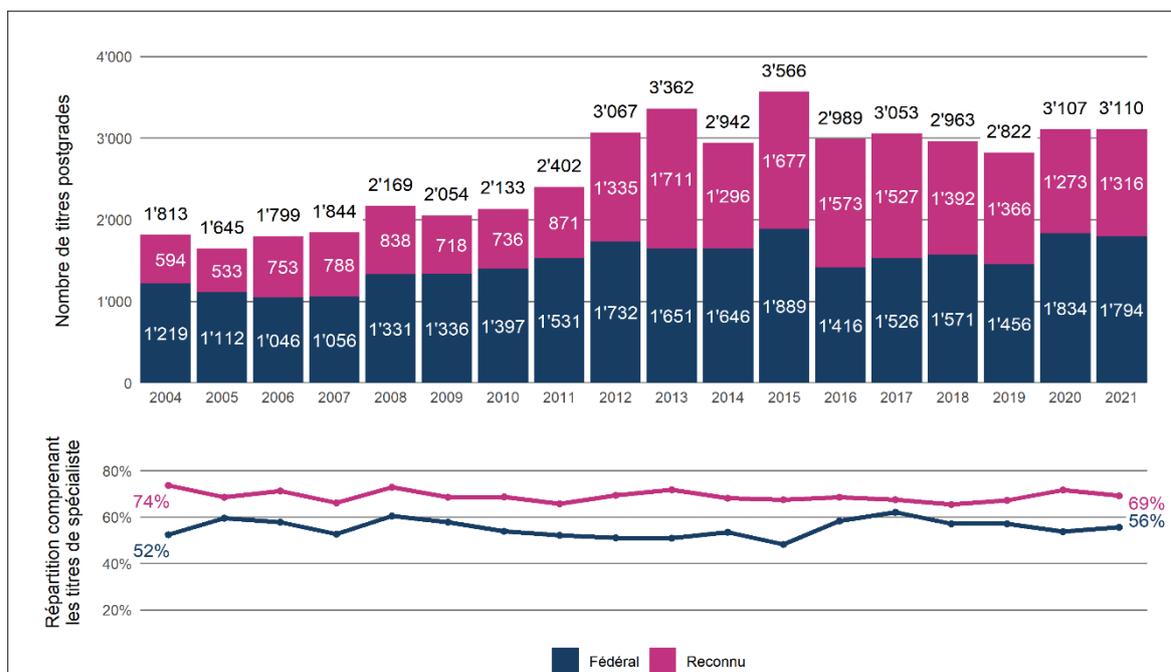
L'âge moyen des titulaires de ces titres postgrades au moment de la reconnaissance est de 44 ans. S'agissant des dix titres postgrades les plus reconnus, l'âge médian se situe entre 40 ans (radiologie) et 47 ans (chirurgie).

## 2.3 Évolution des titres postgrades depuis 2004

La Figure 7 présente l'évolution des titres postgrades fédéraux délivrés et reconnus depuis 2004 ainsi que le nombre de titres de spécialiste en comparaison avec les titres de médecin de premier recours. Font partie de la médecine de premier recours les médecins titulaires d'un titre postgrade en « médecine interne générale », de « praticien » ou en « pédiatrie ». Les médecins des 43 autres spécialisations sont considérés comme spécialistes.

Depuis 2004, 11 942 titres fédéraux de premier recours et 14 601 titres de spécialiste ont été délivrés. 6315 titres de premier recours et 13 982 titres de spécialiste ont été reconnus.

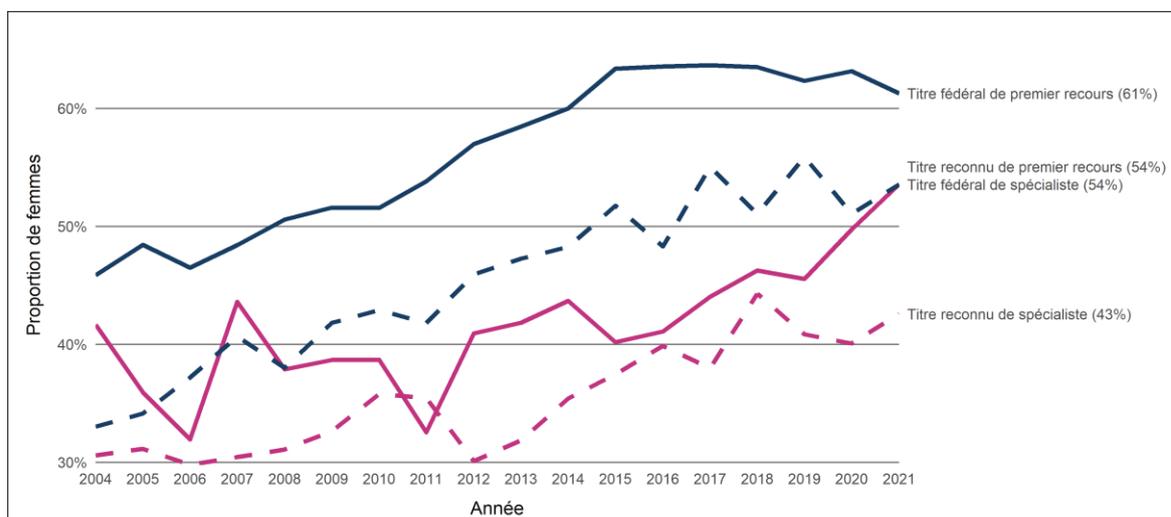
**Figure 7 :** Titres postgrades fédéraux et reconnus depuis 2004



Source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales

Comme le montre la Figure 8, le nombre de femmes varie chaque année, mais il a augmenté dans toutes les catégories depuis 2004 (titres de premier recours et de spécialistes fédéraux et reconnus). En 2021, la proportion de femmes est plus élevée chez les titulaires d'un titre de premier recours (61 %) et est plus faible chez les titulaires d'un titre de spécialiste reconnu (43 %).

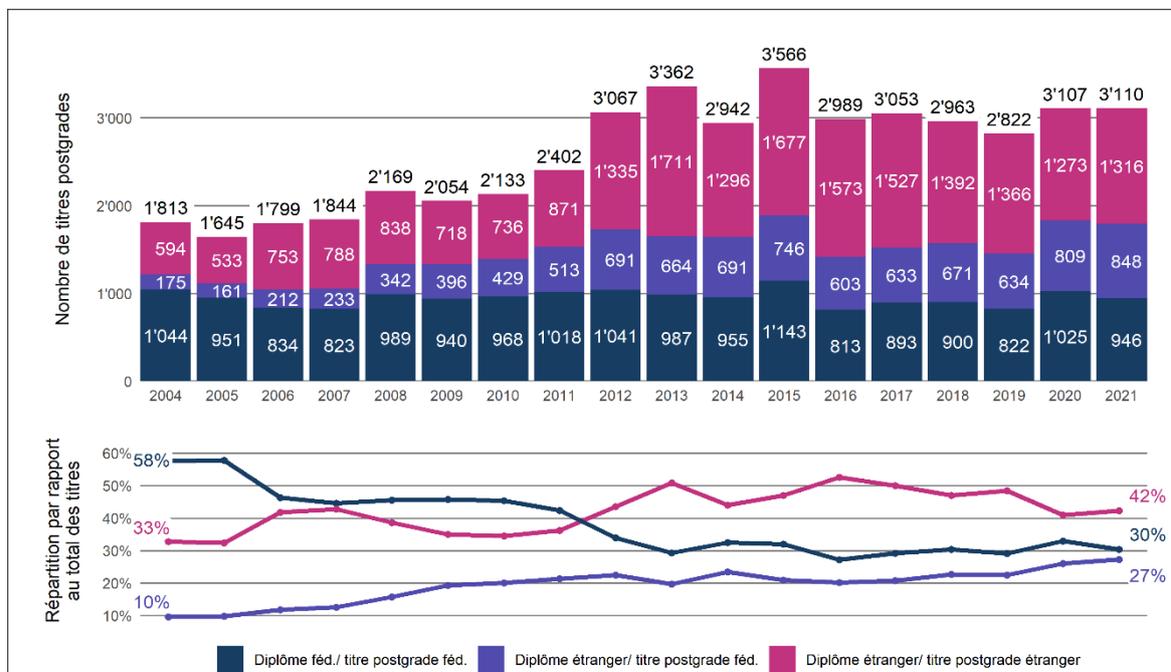
**Figure 8 :** Proportion de femmes titulaires de titres de premier recours et de spécialistes fédéraux ou reconnus depuis 2004



Source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales

La Figure 9 présente l'évolution annuelle des titres postgrades et reconnus, par origine du diplôme en trois groupes. En 2021, les étrangers diplômés à l'étranger, c-à-d. les personnes qui ont suivi une formation et une formation postgrade à l'étranger, constituaient le groupe le plus important. S'agissant des titres de spécialistes, les étrangers diplômés à l'étranger sont plus nombreux que les deux autres groupes depuis 2012. Le nombre de médecins titulaires d'un diplôme étranger et d'un titre postgrade fédéral a également augmenté. Toutefois, le nombre de médecins ayant suivi une formation et une formation postgrade en Suisse a diminué au fil des années.

**Figure 9 :** Titres postgrades fédéraux et étrangers depuis 2004, par origine de diplôme



Source : Registre des professions médicales OFSP

### 3 Autorisations de pratiquer

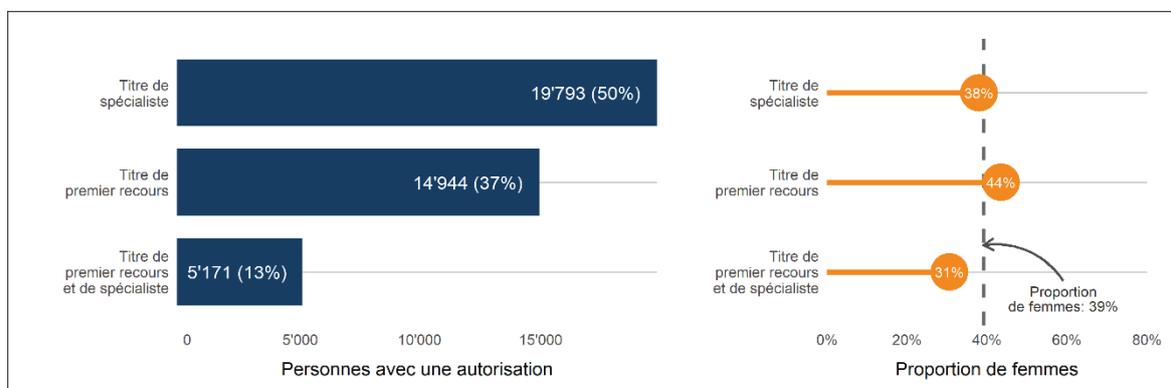
#### 3.1 Autorisations de pratiquer délivrées au 31.12.2021

Au 31 décembre 2021, 39 908 médecins au bénéfice d'une autorisation de pratiquer sous leur propre responsabilité professionnelle<sup>2</sup> étaient inscrits dans le MedReg. 7881 personnes ont reçu une autorisation dans plus d'un canton.

En médecine humaine, la moitié (50 %) des personnes au bénéfice d'une autorisation de pratiquer sont titulaires d'un titre de spécialiste, 37 % d'un titre de premier recours (médecine interne générale, praticien ou pédiatrie), près de 13 % d'un titre de premier recours et de spécialiste (cf. Figure 10).

39 % des titulaires d'une autorisation sont des femmes. L'âge moyen des médecins au bénéfice d'une autorisation de pratiquer est de 56 ans ; il n'y a pas de différence à ce niveau entre les médecins de premier recours et les spécialistes.

Figure 10 : Autorisations de pratiquer délivrées au 31.12.2021, par groupe de spécialisation



Source : Registre des professions médicales OFSP

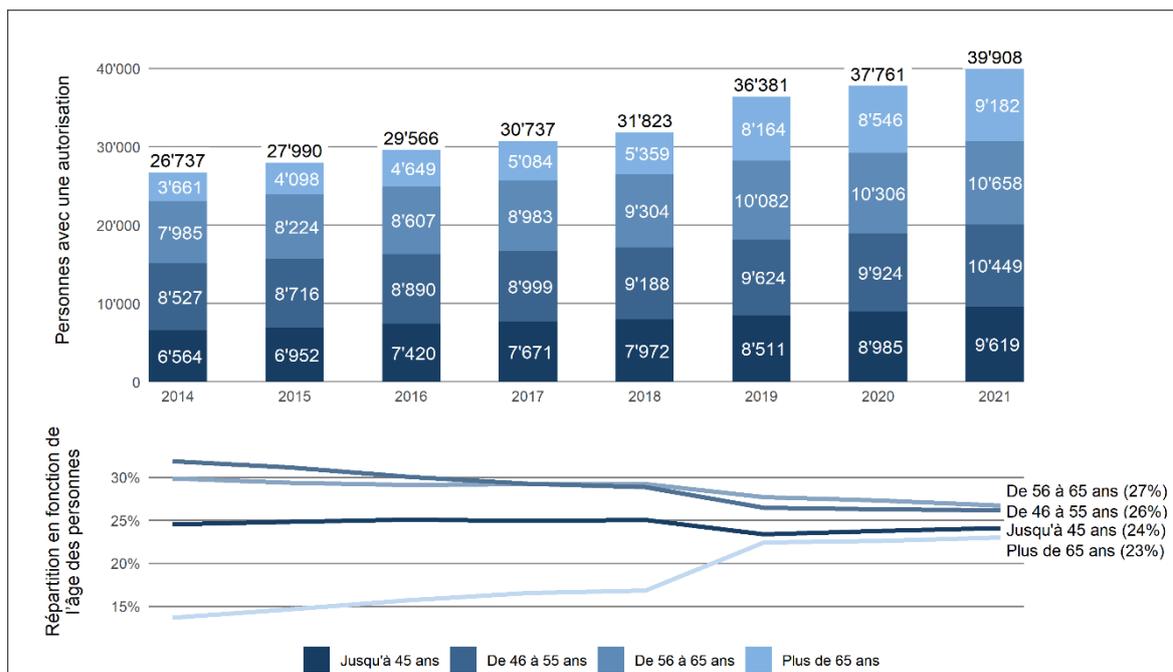
<sup>2</sup> Ce terme remplace l'ancienne notion d'activité « indépendante ». La modification est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 lors de la révision de la loi sur les professions médicales. Le groupe de personnes soumises à une autorisation de pratiquer est ainsi élargi aux professionnels de la santé qui travaillent dans le secteur privé sous leur propre responsabilité professionnelle mais qui ne sont pas indépendants (chaînes de pharmacie, groupes de cabinets, etc.).

## 3.2 Évolution du nombre d'autorisations de pratiquer délivrées depuis 2014

Le nombre de médecins au bénéfice d'une autorisation de pratiquer a augmenté de 49 % entre 2014 et 2021 (de 26 737 à 39 908 ; cf. Figure 11). Depuis 2019, les autorisations de pratiquer délivrées inactives sont également signalées, contrairement aux années précédentes. C'est pourquoi la hausse des autorisations de pratiquer est plus importante que les années précédentes.

La pyramide des âges des titulaires d'une autorisation de pratiquer a affiché une hausse générale. Le nombre de titulaires âgés de 65 ans et plus a augmenté, en partie suite à l'enquête.

**Figure 11** : Nombre de médecins titulaires d'une autorisation de pratiquer depuis 2014, par âge



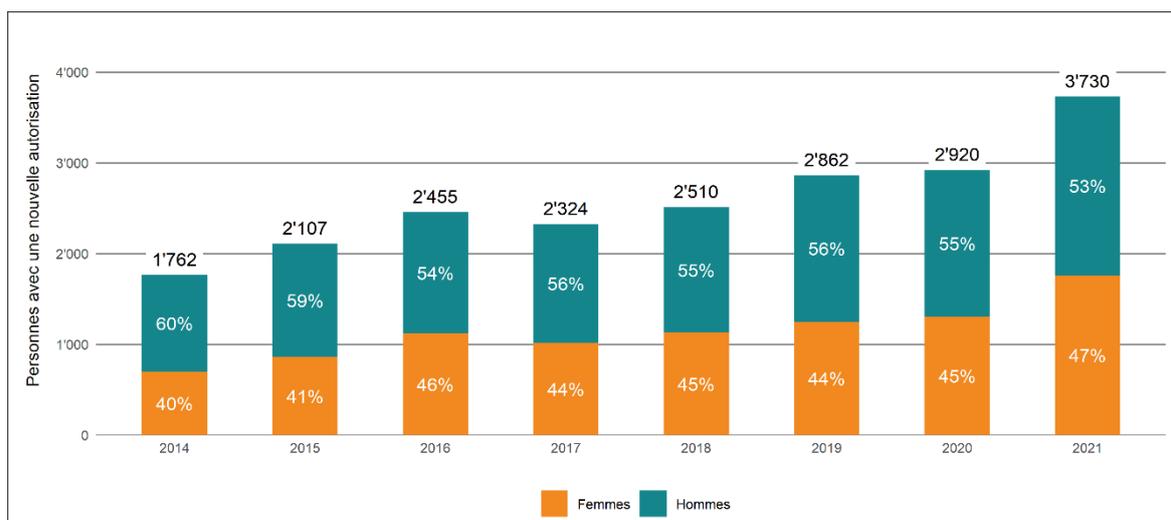
Remarques : Depuis 2019, les autorisations de pratiquer délivrées inactives sont également signalées, contrairement aux années précédentes, ce qui explique la forte hausse du nombre d'autorisations de pratiquer et des titulaires de 65 ans et plus entre 2018 et 2019.  
 Source : Registre des professions médicales OFSP

### 3.3 Évolution des nouvelles autorisations de pratiquer délivrées depuis 2014

En 2021, 3730 médecins ont obtenu 4272 autorisations délivrées par les autorités cantonales. En d'autres termes, 391 personnes ont reçu une autorisation dans plus d'un canton. En tenant compte des départs, il ressort, pour 2021, une augmentation nette de 3724 autorisations (3191 personnes).

La Figure 12 présente l'évolution du nombre de médecins au bénéfice d'une nouvelle autorisation de pratiquer sous leur propre responsabilité professionnelle depuis 2014. L'augmentation du nombre d'autorisations de pratiquer délivrées en 2021 pourrait découler des nouvelles dispositions relatives à la limitation de l'admission des médecins, entrées en vigueur au 1er juillet 2021. La révision de l'ordonnance sur l'assurance-maladie augmente en outre les exigences en matière de qualité. Depuis 2016, la proportion de femmes ne varie pas beaucoup et était de 47 % en 2021.

**Figure 12 :** Médecins au bénéfice d'une nouvelle autorisation de pratiquer depuis 2014

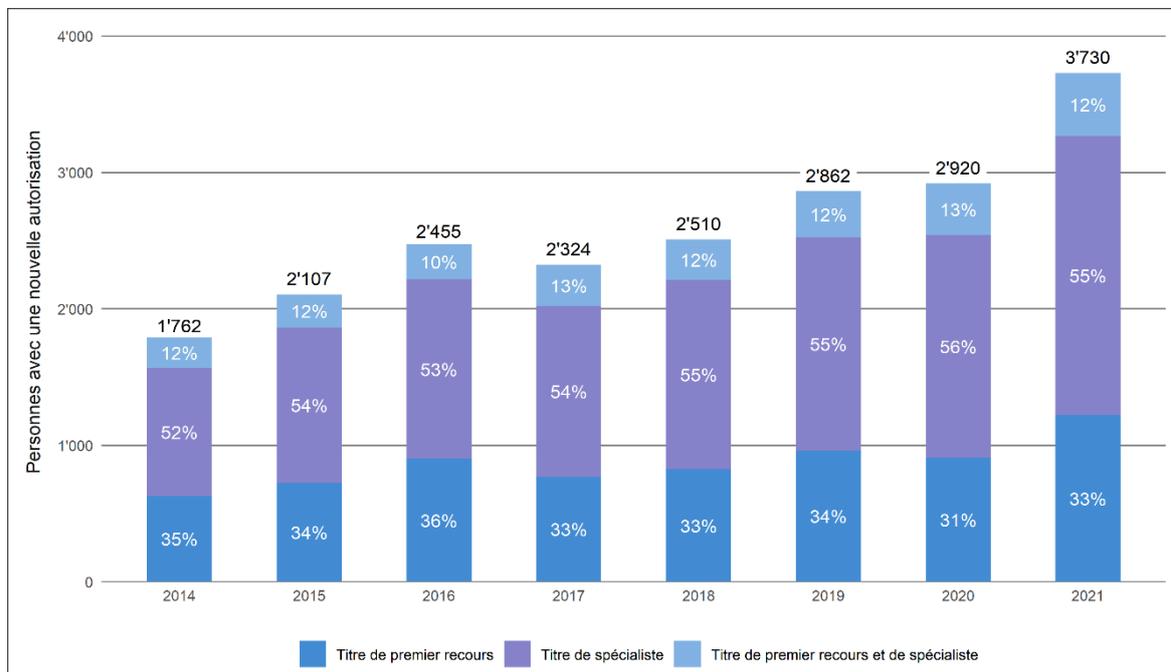


Source : Registre des professions médicales OFSP

Sur les 3730 médecins ayant obtenu en 2021 une autorisation d'exercer, 56 % sont titulaires d'un diplôme étranger reconnu. Le plus souvent, ce diplôme a été obtenu en Allemagne.

Sur les 3730 médecins ayant obtenu en 2021 une nouvelle autorisation de pratiquer, 1222 (33 %) sont des médecins de premier recours (médecine interne générale, praticien ou pédiatrie), 2046 (55 %) sont des spécialistes (autres spécialisations) et 462 (12 %) possèdent les deux titres (cf. Figure 13). Depuis 2014, les statistiques n'ont pas beaucoup varié.

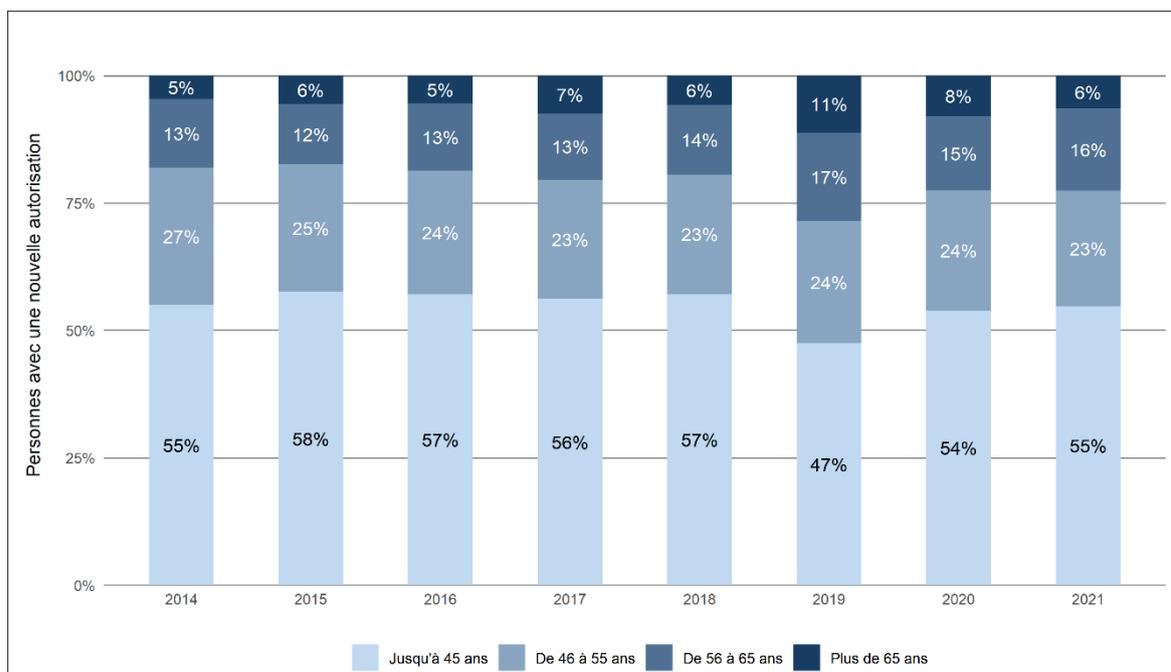
**Figure 13 :** Médecines au bénéfice d'une nouvelle autorisation de pratiquer depuis 2014, par groupe de spécialisation



Source : Registre des professions médicales OFSP

La pyramide des âges des titulaires d'une nouvelle autorisation de pratiquer est relativement stable depuis 2014 (cf. Figure 14). A l'exception de l'année 2019, près de 55 % des personnes ont 45 ans ou plus au moment de recevoir l'autorisation de pratiquer.

**Figure 14 :** Médecins au bénéfice d'une nouvelle autorisation de pratiquer depuis 2014, par âge



Source : Registre des professions médicales OFSP